La corporation
des maîtres électriciens
du Québec
Rapport annuel 1999

Table des matières

2
Comité exécutif 1998-1999

3
Personnel de la CMEQ

4
Rapport du président

7
Rapport du directeur général

10
Rapport du trésorier

— États financiers —

11
Rapport des vérificateurs

12
Bilan

13
Résultats

14
Évolution des soldes

14
Flux de trésorerie

15
Notes complémentaires

18
Renseignements supplémentaires

Comité exécutif 1998-1999

Michel Beauvais
Président provincial

Jacques Plante
1er vice-président

André Turgeon
Secrétaire

Jean Provost
2e vice-président

Jacques Dugré
Président sortant

John McNeil
Directeur

Pierre Méthot
Trésorier

Roger Bernier
Directeur

Évangéliste Bourdages
Directeur

Pierre Boucher
Directeur

Personnel de la CMEQ

DIRECTION GÉNÉRALE

Yvon Guilbault
vice-président exécutif

Alain Paradis
directeur général

Hélène Rioux
adjointe au vice-président exécutif

Suzanne Roy
assistante à la direction

SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Johanne Pulford
directrice

Administration

Louisette Brousseau
préposée à la comptabilité

Guylaine Giroux
préposée à la comptabilité

Sylvianne Lefebvre
préposée à la comptabilité

Lyette Poirier
préposée à la comptabilité

Sylvie Guimond
réceptionniste

Sylvain Landry
magasinier

Groupement d'achats

Joseph Palumbo
conseiller technique

Marcel Paquette
conseiller technique

Diane St-Hilaire
chargée de projets

André Bérubé
magasinier

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA FORMATION

Suzanne Desrosiers
directrice

Communications, programmes et formation

Hélène Aubry
coordonnatrice de programmes

Benoît Springuel, ing.
conseiller en assurance qualité

Jocelyne Dulude,
chargée de projets

Monique Lecavalier
chargée de projets

Magazine Électricité Québec

Louis Villemur
rédacteur en chef

Denis Dessureault
coordonnateur marketing et ExpolectriQ

Suzanne Dufort
coordonnatrice de la production

Rachel Boulanger
préposée aux opérations

SERVICE INFORMATIQUE

Patrick Chabot
directeur

Nadine Brunet
adjointe service clientèle

Stéphane Caron
chargé de projets Sélect 2000

Simon Joubert
conseiller

Steve Aina
conseiller

Diarra Tietjui
technicien

Kevin Chabot
technicien

Nicolas Roy
technicien

SERVICE JURIDIQUE

Ginette Phaneuf
directrice

Nathalie Proulx
avocate

Michel Bonneau
enquêteur

Céline Bouillon
secrétaire

Lyne Fontaine
secrétaire

Secrétariat des membres

Chantal Archambault
responsable

Colette Fournier
adjointe

SERVICE TECHNIQUE

Pierre Liberatore, ing.
directeur

Denis de Cazes, ing.
conseiller technique

Marc-André Desrosiers, ing.
conseiller technique

Suzelle Daigle
préposée aux opérations

L'adoption de la Loi 445 par l'Assemblée nationale le 20 juin 1998, favorisant la prise en charge par la Corporation des maîtres électriciens du Québec de la qualification professionnelle de ses membres est, sans contredit, l'événement qui a le plus marqué l'année qui vient de s'écouler. Si le dossier connaît l'issue que nous souhaitons tous, ce sera également l'un des plus grands moments de l'histoire de notre Corporation. Ai-je besoin d'ajouter que ce dossier, en raison de son importance capitale, a été, et est encore, celui qui a mobilisé la plus grande partie de nos énergies en 1998-1999.

Pour ce faire, la CMEQ avait déjà modifié sa structure administrative afin d'être plus présente sur la scène politique. Le nouveau poste de vice-président exécutif, occupé par M. Yvon Guilbault, a permis à la Corporation d'obtenir un siège au conseil d'administration de la Régie du bâtiment. Comme M. Guilbault siégeait déjà à celui de la Commission de la construction du Québec, cela signifie que la CMEQ est représentée au sein des deux intervenants majeurs de l'industrie de la construction au Québec, des lieux décisionnels pour faire valoir les revendications de nos membres dans notre secteur d'activité.

Il va sans dire que la négociation pour l'obtention de la qualification a nécessité et fait encore l'objet de plusieurs rencontres avec les représentants du ministère du Travail. L'entente finale n'est pas encore signée, mais tout porte à croire qu'elle le sera dans les délais prévus, avec une entrée en vigueur en avril 2000. On se rappellera qu'elle comporte trois éléments pivots. D'abord, le transfert de la qualification et les modalités s'y rapportant; le transfert des revenus liés à l'émission des licences; et enfin, la mise sur pied d'un plan de garantie intégré à la licence, lequel lui conférera une nouvelle dimension, particulièrement en ce qui concerne notre rôle face au public consommateur.

C'est en toute confiance que nous souhaitons ardemment aborder ces défis. Nos 49 ans d'existence sont là pour faire la preuve de la maturité de notre organisation en termes de rigueur et de professionnalisme.

Dans un autre ordre d'idées, le programme des thermostats qui devait se terminer en mai 1999 a été reconduit par Hydro-Québec pour une année, suite aux négociations et à une proposition de la CMEQ visant à prolonger le programme jusqu'en avril 2000. Une excellente nouvelle pour les quelque 600 membres accrédités! Par ailleurs, un sondage réalisé par Hydro-Québec auprès des consommateurs ayant profité de ce programme a révélé que ceux-ci étaient satisfaits des services des entrepreneurs électriciens dans une proportion de 99%! C'est tout à l'honneur de nos confrères qui, rappelons-le, contribuent aussi à véhiculer l'image de professionnalisme du maître électricien dans la population. La prolongation du programme des thermostats confirme que Hydro-Québec et la CMEQ peuvent entretenir des relations d'affaires harmonieuses et fructueuses.

Notre exposition, qui se tenait auparavant à tous les ans, est devenue un événement bisannuel. ExpolectriQ a donc fait relâche en 1999 pour revenir en force en mars 2000. Cette décision de tenir notre salon à tous

les deux ans répond à un besoin des exposants et des visiteurs qui souhaitaient voir un plus grand nombre de nouveautés, et que les diverses expositions de l'industrie soient jumelées. C'est ainsi que IES-Montréal et ExpolectriQ se tiendront conjointement en mars 2000, alliant officiellement le Salon de l'éclairage à celui de tous les autres domaines de notre secteur.

À la suite de la tempête de verglas, au cours de laquelle la CMEQ a été privée d'électricité pendant une semaine et donc placée dans l'impossibilité de rejoindre ses membres et de leur dispenser des services, nous avons décidé de doter la Corporation d'un plan de gestion de crise. Quelle que soit la nature de la crise qu'une organisation comme la nôtre peut vivre (désastre climatique, événement malheureux portant atteinte à la réputation des membres ou de la corporation qui les regroupe, incendie au siège social, etc.) la CMEQ s'est donné des outils pour rejoindre ses membres en tout temps, rétablir la notoriété de la profession si nécessaire et revenir à une situation normale le plus rapidement possible.

Côté services aux membres, la CMEQ a distribué à tous les entrepreneurs de la province une liste des bureaux d'avocats spécialisés dans le droit de la construction et ce, partout au Québec. Le Service juridique a procédé par appel d'offres afin de sélectionner les firmes les plus aptes à répondre aux besoins spécifiques des maîtres électriciens. Ce projet répondait à un vœu exprimé par les membres et le document a été accueilli par ceux-ci avec grande satisfaction.

Comme la CMEQ procède, à tous les deux ans, à un sondage destiné à connaître le degré de satisfaction des membres à l'endroit des services qu'elle dispense, une nouvelle enquête a été réalisée cette année. Ainsi, la Corporation continue de recevoir une excellente note de satisfaction puisque 83% des répondants se sont dits satisfaits de l'ensemble des services de la CMEQ, 79% estiment que les orientations reflètent bien les besoins des membres et 80% que leur cotisation est bien utilisée pour répondre collectivement aux besoins des maîtres électriciens.

Malgré une baisse du membership, la CMEQ a maintenu le gel de la cotisation pour une 3e année consécutive, conformément à son plan financier. La Corporation voit toutefois à maintenir l'excellente santé financière de l'organisation grâce, notamment, à des activités commerciales.

Le plan stratégique triennal 1996-1999 s'est terminé cette année. La grande majorité des éléments qu'il contenait ont été réalisés, comme en font foi les dossiers décrits dans ce rapport et dans celui du directeur général. Un nouveau plan sera soumis au Conseil provincial d'administration à l'automne afin que la CMEQ se donne, encore une fois, des objectifs clairs adaptés à nos nouvelles réalités.

Dans un souci de réduire la cotisation des maîtres électriciens à la CSST et d'assurer une gestion plus efficace de la santé et de la sécurité au travail de leurs employés, la CMEQ a créé à l'automne 1998 sa propre mutuelle de prévention. L'accueil que les membres ont réservé à cette initiative a largement dépassé nos prévisions et a confirmé qu'elle répondait à un besoin des entreprises de toutes tailles.

Malheureusement, il faut bien l'admettre, le travail au noir est encore un dossier d'actualité. Par contre, la CMEQ continue de lutter farouchement contre ce fléau et ce, avec la collaboration active de ses partenaires, la RBQ et la CCQ. Les efforts concertés ont mené à la tenue d'un forum provincial sur la question où toutes les parties ont discuté afin de trouver de nouvelles pistes et de nouveaux moyens d'intervention. Un tel rassemblement n'aurait sans doute pas été envisageable il y a quelques années à peine. Mais le problème préoccupe toute l'industrie et les intervenants ont compris qu'ils devaient se mobiliser pour enrayer le mal à sa source. Le travail au noir représente sans doute une lutte sans fin pour le monde de la construction, mais les récentes initiatives ont prouvé que la persévérance n'avait pas, elle non plus, de date d'expiration!

Qui parle de date parle inévitablement du bogue de l'an 2000. On constatera, à la lecture du rapport du directeur général, que la CMEQ a abordé la question avec tout le sérieux qui s'imposait. Nos membres étant au centre d'un réseau dont le client pouvait être lourdement affecté, nous avons mis en place des mesures afin que les maîtres électriciens, en bons professionnels, puissent protéger leur clientèle contre les effets possibles du bogue de l'an 2000.

Sur le plan des relations de presse, la CMEQ a tenu deux « focus group » auprès de consommateurs propriétaires, afin de connaître leurs préoccupations face à l'électricité. Leurs réponses ont alimenté une série de communiqués de presse sous forme de conseils aux consommateurs qui ont été distribués dans tous les hebdos de la province. Il va sans dire que si la CMEQ obtient la qualification de ses membres, les relations publiques prendront un tout nouveau virage et s'intensifieront. Notre nouveau plan prévoit tout en ce sens.

100-04766/

La révision du Code des soumissions déposées s'est amorcée avec le dépôt du rapport des conseillers juridiques des trois parties, le 8 décembre 1998. Les recommandations du rapport ont été étudiées par des comités internes des trois parties et seront bientôt soumises à un comité composé des présidents et directeurs généraux. Toutes les étapes de la révision devront avoir été complétées au plus tard le 15 mai 2000.

La santé financière du BSDQ s'est rétablie et la CMEQ a proposé des solutions concrètes pour régler les problèmes des entrepreneurs qui ont une place d'affaires éloignée des bureaux du BSDQ.

En conclusion de ce survol, car vous vous doutez bien que je n'ai pas couvert l'ensemble des dossiers dans ces quelques lignes, j'aimerais vous faire part de ma fierté d'avoir été, pendant deux années qui m'ont paru si courtes, le capitaine d'un solide navire qui garde le cap malgré la houle, et qui avance toujours et sans trêve, quelle que soit la couleur du temps. Mais quel équipage j'ai eu pour me seconder à la barre ! Les membres de l'exécutif, valeureux, généreux de leur temps et de leurs talents, m'ont soutenu et appuyé avec une remarquable loyauté. Aux membres du Conseil provincial d'administration, je dis merci d'avoir été de si bons ambassadeurs de l'ensemble des maîtres électriciens qu'ils représentent.

À tout le personnel de la Corporation, qui nous a habitués à des services d'une qualité exceptionnelle que nous trouvons naturelle…, je dis merci, nous le voyons et nous l'apprécions.

À notre Corporation, je souhaite un nouveau millénaire rempli des succès qu'elle mérite tant grâce à la persévérance et à la fierté de nos prédécesseurs que de ceux qui en tissent aujourd'hui la destinée.

Michel Beauvais
Président provincial

L'acquisition prochaine pour notre Corporation de la lourde responsabilité de la qualification de ses membres commande à l'organisation d'être prête pour accueillir ces nouveaux pouvoirs et les tâches qui s'y rapportent. La CMEQ doit mettre tout en place pour bien desservir l'ensemble de ses clientèles; les membres, les décideurs politiques et le public consommateur.

La formation, qui était déjà au nombre de nos priorités, verra son importance s'intensifier. D'ici là, rappelons que 1999 a été l'année de la sortie et de la mise en vigueur, le 1er juin, d'un nouveau Code de l'électricité. Afin de permettre à nos membres de bien assimiler les nombreuses modifications qu'apportait le Code 1999, nous avons, en collaboration avec la RBQ, formé 125 groupes répartis dans 39 villes du Québec, pour un total de 2 382 participants.

Le cours-synthèse (Code de l'électricité, Livre bleu et Guide technique) connaît également une grande popularité auprès de nos membres. Ainsi, cette année, quatre groupes de vingt personnes ont reçu la formation dans quatre régions différentes.

Même si, dans le sondage dont a parlé le président précédemment, la majorité des membres placent le service à la clientèle et la qualité du travail au premier rang dans leurs priorités, ils éprouvent encore de la difficulté à intégrer un système qualité à la gestion de leur entreprise. Nos plus récentes statistiques révèlent que la CMEQ compte trois membres certifiés ISO 9001, quarante-deux certifiés ISO 9002 et deux certifiés SQAEE (le système qualité adapté à l'entreprise d'électricité, une initiative de la CMEQ née il y a deux ans à la demande de ses membres).

Nous ne le rappellerons jamais assez : un système qualité n'est pas le passeport pour réaliser des installations électriques de qualité (même s'il y contribue largement); il s'agit bien davantage d'une méthode de gestion structurée dont toute entreprise ne peut que tirer des bénéfices, pour elle comme pour sa clientèle. Ce n'est donc pas un hasard si de plus en plus de donneurs d'ouvrage en font une exigence dans leurs appels d'offres.

En 1997, la CSST innove en présentant un nouveau produit d'assurance aux petits et moyens employeurs du Québec, soit les mutuelles de prévention. Une mutuelle de prévention est un regroupement d'employeurs qui choisissent de s'engager dans une démarche afin de favoriser la prévention des lésions professionnelles, la réadaptation et le retour en emploi des travailleurs accidentés, en vue de bénéficier d'une tarification qui reflète leurs efforts.

À la suite de l'intérêt certain de ses membres face à ce projet, la Corporation des maîtres électriciens a décidé de mettre sur pied, de concert avec un consultant, une mutuelle de prévention regroupant exclusivement des maîtres électriciens. La mutuelle CMEQ a donc été conçue en 1998 et est entrée en opération le 1er janvier 1999. À cette date, elle regroupait 317 membres dont

la masse salariale représentait 47 200 826 $ (3,5 millions de dollars en cotisations à la CSST). Déjà la mutuelle de la CMEQ affiche une performance de 30 % supérieure à celle de l'unité. Pour l'adhésion 2000, 188 nouveaux maîtres électriciens ont soumis leur candidature et accepté que leur dossier CSST soit analysé. Ce groupe représente 16 millions de dollars en masse salariale et 1,2 million en cotisations CSST. Grâce à ce regroupement, nos membres pourront diminuer leurs coûts en cotisations à la CSST, garder à leur emploi des travailleurs mieux conscientisés à la sécurité et, par conséquent, augmenter la performance du secteur de l'électricité dans notre industrie.

Le programme des thermostats d'Hydro-Québec qui devait se terminer au printemps 1998 a fait l'objet d'une prolongation avec notre partenaire naturel et se poursuivra pour la saison de chauffage 1999-2000. Voilà une bonne nouvelle pour les quelque six cents membres accrédités au programme. Le cap des 300 000 thermostats installés a été franchi au cours du mois de juillet.

Notre fonds de placement, Cormel, poursuit sa croissance en terme d'adhésions. Rien d'étonnant ici puisqu'il est le huitième plus performant parmi les 119 fonds canadiens répertoriés par le *Southam Mutual Fund Group* sur dix ans.

Nos adhérents peuvent placer leurs avoirs dans la section REER ou dans la section placement du fonds. Dans les deux cas, les taux sont des plus avantageux. La fusion de notre gestionnaire de portefeuille Bolton-Tremblay avec la très performante Société Montrusco et associés, au printemps dernier, a été dans le meilleur intérêt des clients des deux firmes de par l'augmentation substantielle de la capacité d'analyse et de recherche sur les marchés financiers.

Avec l'arrivée imminente de l'an 2000, le terme « bogue » est sans doute celui qui aura fait couler le plus d'encre et qu'on aura entendu sur toutes les lèvres. Et pour cause !

Pour les membres de la CMEQ, positionnés au centre d'un réseau d'affaires et souvent derniers intervenants face au client, si le bogue devait avoir des conséquences, elles seraient fort dommageables. Dans certains cas, la survie de l'entreprise pourrait être menacée. C'est pour cette raison que la CMEQ n'a rien ménagé pour offrir à ses membres tous les outils pour prévenir les dommages potentiels d'un événement prévisible et attendu.

Outre les publications dans L'informel et Électricité Québec, la Corporation a donné des sessions de sensibilisation gratuites, en avril et mai, dans dix-huit villes du Québec. De concert avec une firme spécialisée en la matière, nous avons fait élaborer une méthode et une formation adaptées à l'entreprise d'électricité. Parallèlement, nous avons inventorié et mis à la disposition de nos membres, via notre site Internet, la liste des fabricants qui évaluent leurs produits en regard du fameux bogue. Ainsi outillés, nos membres ont pu, dès le printemps, se préparer pour traverser harmonieusement le passage à l'an 2000, sécuriser leurs clients et démontrer leur professionnalisme et leur intégrité.

Du côté informatique, il va sans dire que nous nous sommes assuré que notre logiciel Gestion 2000, avec un nom si prédestiné..., passait le cap de l'an 2000 sans problème. Il en a été de même pour la conversion des équipements des usagers dont seulement quelques-unes sont à compléter. Sélect 2000, notre logiciel d'estimation, sera lancé dans sa version Windows en octobre prochain. Enfin, toujours dans la perspective d'intensifier nos efforts en terme de formation, le Service informatique s'est doté d'une salle de cours avec ordinateurs pouvant recevoir 15 participants. Peu d'associations peuvent se vanter d'offrir un tel service dans leurs locaux.

L'aspect technique suscitera toujours un immense intérêt chez nos membres. À preuve, notre nouvelle publication, le Bulletin technique d'information, qui connaît beaucoup de succès auprès des maîtres électriciens. Les sujets sont choisis en fonction des appels reçus par le Service technique. À ce jour, trois bulletins ont été publiés (transformateurs, chutes de tension, piscines); ils ont tous pour objectif d'approfondir un sujet en particulier de manière à ce que les travaux réalisés le soient dans le respect le plus strict des règles de l'art. Ils sont disponibles sur Fax-Contact immédiatement après avoir été annoncés dans L'informel.

Les assurances de personnes ont toujours été l'objet de questions quand ce n'est pas de débats à l'occasion de nos diverses rencontres avec les membres. Pour combler un manque d'information et expliciter le langage parfois hermétique des assureurs, la CMEQ a publié deux Info-Plus sur ce vaste sujet. J'invite les membres à les lire et à les conserver : ces documents sont de précieux outils de compréhension qui peuvent vous éviter de mauvaises surprises et des déceptions amères lors de périodes difficiles.

Nous l'avons dit plus haut, la formation est l'une de nos principales préoccupations car les nouvelles technologies sont la seule avenue pour assurer la survie des

entreprises d'électricité. C'est avec fierté que nous pouvons annoncer qu'en décembre 1998, une AEC (attestation d'études collégiales) en Techniques d'automatisation industrielle (automates programmables, instrumentation/contrôle, terminaux opérateurs), d'une durée de 630 heures a été approuvée et retenue par le CFPIC (Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction), suite aux recommandations du Sous-comité professionnel des électriciens. Depuis l'hiver 1999, l'AEC à temps plein de jour est financée par le Fonds de formation de l'industrie de la construction pour les maîtres électriciens (représentants désignés) et leurs employés rencontrant les critères établis par Emploi Québec. Il en est de même pour les formations offertes le soir pour les candidats rencontrant les critères établis par le Fonds de formation. Ces formations de soir sont également créditées car elles font partie intégrante de l'AEC en Techniques d'automatisation industrielle dispensée de jour. Nous ne pouvons que louer les efforts soutenus et le professionnalisme de notre partenaire dans ce projet, l'Institut de chimie et de pétrochimie du collège Maisonneuve.

Avec la qualification qui arrive à grands pas et l'évolution spectaculaire que l'on croit observer dans notre secteur d'activité, nous devons poursuivre dans cette veine.

Bien qu'ayant connu un début d'année en deçà des objectifs de vente, le Groupement d'achats a connu un redressement de sa situation financière à partir de janvier. Il reste cependant beaucoup de travail à faire pour amener les membres à développer avec assiduité le marché des technologies connexes et, par le fait même, à se fidéliser au Groupement. Nous constatons cependant que plus de 40 % des membres ont utilisé les services du Groupement à ce jour et, à tous les mois, de nouveaux membres deviennent clients. Il nous faut être persévérants et travailler fort plus que jamais pour susciter l'intérêt soutenu de chacun. Des cliniques techniques ont eu lieu à l'automne et à l'hiver dans les grandes villes du Québec. Nous avons aussi instauré un système de suivi de soumissions auprès des clients afin d'établir une relation d'affaires avec chacun. Une approche appréciée.

Conclusion

Il est aisé de constater combien les défis sont nombreux et importants pour notre Corporation en cette fin de millénaire. J'espère simplement que ce tour d'horizon vous aura convaincu de la vitalité de votre regroupement professionnel et de la détermination de ses dirigeants de mener à bien tout ce qu'ils entreprennent.

En cela, ils sont secondés par une merveilleuse équipe, celle du personnel de la CMEQ, à qui on doit une grande part du rayonnement de la Corporation car ces défis qui vous concernent, ils les relèvent avec une loyauté sans faille et toujours renouvelée.

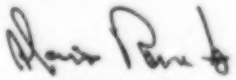

Alain Paradis
Directeur général

Rapport du trésorier

Au terme de ma première année à titre de trésorier, je me dois, comme mes prédécesseurs, de souligner la saine gestion des avoirs des membres de la CMEQ. L'atteinte de l'équilibre budgétaire, tel que prévu, le confirme d'ailleurs de façon assez éloquente.

Pour l'exercice se terminant le 31 juillet 1999, la Corporation présente un excédent de produits sur les charges de 106 625 $ pour l'ensemble de ses fonds. Le fonds d'administration générale contribue largement à ce résultat en affichant un excédent de 229 824 $, pendant que le fonds de réserve fixe demeure inchangé, que le fonds d'indemnisation augmente de 6 900 $, et que le fonds d'immobilisations s'appauvrit de 130 099 $ après l'imputation de dépenses d'amortissements qui, je le rappelle, sont appliquées depuis 1998 en conformité avec les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés.

Un tel résultat, dans un contexte de budget équilibré, est inespéré, et met de nouveau en évidence le rôle joué par les revenus de placements qui atteignent 210 516 $, ainsi que celui des activités commerciales qui totalisent, quant à eux, des bénéfices nets de 161 273 $.

Le temps qui passe confirme la nécessité, et surtout la justesse, des plans financiers adoptés par le Conseil provincial d'administration. Les plus anciens d'entre nous se souviendront de la première réserve fixe, constituée suite à l'adoption du plan financier quinquennal de 1992-1997. Établie à l'époque à 1 000 000 $, cette dernière fut portée à 2 000 000 $ au début de l'exercice financier 1997-1998. Quant à la réserve flexible, partie de 154 675 $ en 1992, elle atteint aujourd'hui 1 198 930 $.

Bien que le passé ne soit nullement garant de l'avenir, la Corporation s'est donné des bases solides. Avec de telles assises, une fluctuation des revenus de placements ou des revenus découlant des activités commerciales de la CMEQ ne compromettrait nullement le développement de produits et services dont les membres ont grandement besoin.

En conclusion, je me dois de souligner qu'au cours de la dernière année j'ai acquis la certitude que la CMEQ met tout en œuvre pour réaliser l'objectif premier du plan quinquennal, soit l'équilibre et la prospérité financière de l'organisation dans le meilleur intérêt de chacun d'entre nous.

Pierre Méthot

Trésorier

Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil provincial de :

« LA CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC »

Nous avons vérifié les bilans du fonds d'administration générale, du fonds de réserve, du fonds d'indemnisation et du fonds des immobilisations de « LA CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC » au 31 juillet 1999, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie desdits fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 juillet 1999, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

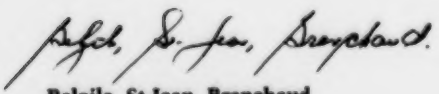

Belzile, St-Jean, Branchaud
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal,

le 27 août 1999.

Bilan

au 31 juillet 1999

	1999					1998
	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve	Fonds d'indemnisation	Fonds des immobilisations	Total	Total
Actif à court terme						
Encaisse	– $	– $	– $	– $	– $	1 157 877 $
Placements temporaires *(note 4)*	700 000	–	100 000	–	800 000	1 200 000
Débiteurs *(note 5)*	854 253	–	–	–	854 253	676 988
Stocks *(note 6)*	255 232	–	–	–	255 232	228 843
Charges payées d'avance	164 338	–	–	–	164 338	73 994
Avances au fonds d'administration générale, sans intérêt	–	–	121 255	–	121 255	114 355
	1 973 823	–	221 255	–	2 195 078	3 452 057
PLACEMENTS *(note 7)*	750 000	2 000 000	–	–	2 750 000	2 750 000
IMMOBILISATIONS *(note 8)*	–	–	–	1 006 764	1 006 764	1 062 100
	2 723 823 $	2 000 000 $	221 255 $	1 006 764 $	5 951 842 $	7 264 157 $
Passif à court terme						
Découvert bancaire	485 847 $	– $	– $	– $	485 847 $	–
Créditeurs *(note 9)*	521 565	–	–	–	521 565	2 238 840
Remises aux sections	4 277	–	–	–	4 277	4 610
Revenus reportés	391 949	–	–	–	391 949	586 028
Dû au fonds d'indemnisation, sans intérêt	121 255	–	–	–	121 255	114 355
	1 524 893 $	– $	– $	– $	1 524 893 $	2 943 833 $
Soldes de fonds						
Investis en immobilisations	– $	– $	– $	1 006 764 $	1 006 764 $	1 062 100 $
Affectations d'origine interne *(note 2)*	–	2 000 000	221 255	–	2 221 255	2 214 355
Non grevés d'affectations	1 198 930	–	–	–	1 198 930	1 043 869
	1 198 930	2 000 000	221 255	1 006 764	4 426 949	4 320 324
	2 723 823 $	2 000 000 $	221 255 $	1 006 764 $	5 951 842 $	7 264 157 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Résultats

de l'exercice terminé le 31 juillet 1999

	1999					Budget 2000
	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve	Fonds d'indemnisation	Fonds des immobilisations	Total	Total
Produits						
Cotisations et droits d'adhésions	1 577 012 $	– $	6 900 $	– $	**1 583 912 $**	1 568 949 $
Affaires commerciales et marketing	119 370	–	–	–	**119 370**	–
Informatique	794 632	–	–	–	**794 632**	656 793
Groupement d'achats *(note 11)*	1 227 933	–	–	–	**1 227 933**	1 295 380
ExpolectriQ	–	–	–	–	**–**	395 300
Magazine « Électricité Québec »	416 508	–	–	–	**416 508**	468 150
Congrès	99 273	–	–	–	**99 273**	96 375
Santé sécurité au travail	54 003	–	–	–	**54 003**	49 800
Écono-confort	405 993	–	–	–	**405 993**	234 050
Publications et fournitures	217 640	–	–	–	**217 640**	202 103
Cours et perfectionnement	179 885	–	–	–	**179 885**	45 550
Redevances	74 766	–	–	–	**74 766**	190 000
Amendes	167 326	–	–	–	**167 326**	146 200
Autres revenus	18 015	–	–	–	**18 015**	41 656
Location de locaux	6 825	–	–	–	**6 825**	7 775
	5 359 181 $	– $	6 900 $	– $	**5 366 081 $**	5 398 081 $
Charges						
Remises aux sections	84 107 $	– $	– $	– $	**84 107 $**	84 213 $
Direction générale	587 219	–	–	–	**587 219**	738 861
Service de l'administration	329 071	–	–	–	**329 071**	400 889
Affaires commerciales et marketing	169 380	–	–	–	**169 380**	–
Service des communications	363 087	–	–	–	**363 087**	397 085
Service informatique	753 116	–	–	–	**753 116**	646 775
Service juridique	523 289	–	–	–	**523 289**	596 077
Service technique	392 331	–	–	–	**392 331**	402 315
Groupement d'achats *(note 11)*	1 227 933	–	–	–	**1 227 933**	1 305 203
ExpolectriQ	–	–	–	–	**–**	275 242
Magazine « Électricité Québec »	455 058	–	–	–	**455 058**	467 485
Congrès	118 284	–	–	–	**118 284**	113 467
Santé sécurité au travail	54 003	–	–	–	**54 003**	49 800
Écono–confort	247 686	–	–	–	**247 686**	209 126
Dépenses locatives	35 309	–	–	–	**35 309**	36 044
Amortissement des immobilisations	–	–	–	130 099	**130 099**	83 655
	5 339 873 $	– $	– $	130 099 $	**5 469 972 $**	5 806 236 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autre activité	19 308	–	6 900	(130 099)	**(103 891)**	–
REVENUS DE PLACEMENTS	210 516	–	–	–	**210 516**	209 840
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	229 824 $	– $	6 900 $	(130 099) $	**106 625 $**	(198 315) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 juillet 1999

	1999					1998
	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve	Fonds d'indemnisation	Fonds des immobilisations	Total	Total
Soldes au début	1 043 869 $	2 000 000 $	214 355 $	1 062 100 $	4 320 324 $	3 998 681 $
Virements interfonds *(note 10)*	(74 763)	–	–	74 763	–	–
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	229 824	–	6 900	(130 099)	106 625	321 643
Soldes à la fin	1 198 930 $	2 000 000 $	221 255 $	1 006 764 $	4 426 949 $	4 320 324 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 juillet 1999

	1999	1998
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	106 625 $	321 643 $
Amortissement des immobilisations	130 099	125 251
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 205 685)	1 347 906
	(1 968 961) $	1 794 800 $
Activités de financement et d'investissement		
Acquisition de placements	– $	(1 750 000) $
Acquisition d'immobilisations	(74 763)	(105 851)
	(74 763) $	(1 855 851) $
Diminution des liquidités	(2 043 724) $	(61 051) $
Liquidités au début	2 357 877	2 418 928
Liquidités à la fin	314 153 $	2 357 877 $
Les liquidités sont constituées de		
Encaisse (découvert bancaire)	(485 847) $	1 157 877 $
Placements temporaires	800 000	1 200 000
	314 153 $	2 357 877 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 juillet 1999

Note 1 — Statuts constitutifs

La Corporation a été fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3).

Note 2 — Principales conventions comptables

La Corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds :

Le fonds d'administration générale est utilisé pour toutes les activités courantes de la Corporation.

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du Conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 2 000 000 $ pour une durée de cinq ans se terminant le 31 juillet 2002.

Le fonds d'indemnisation présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 100 000 $ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférentes aux immobilisations.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de la dernière facture d'achat.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût dans le fonds des immobilisations. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier et équipement	10,0 %
Matériel informatique	25,0 %

Constatation des produits :

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes.

Note 3 — Comparaison avec l'exercice précédent

Certains chiffres de 1998, donnés pour fins de comparaison, ont été réagencés en fonction du mode de présentation adopté pour 1999.

Note 4 — Placements temporaires

Les placements temporaires sont présentés au coût, qui ne diffère pas significativement de leur valeur marchande.

	Émission	Échéance	Taux	Capital
Fonds d'administration générale				
Marché monétaire				
Montrusco Bolton				**550 000 $**
Certificats de placement garanti				
Caisse d'économie Desjardins	13-07-99	13-08-99	4,52 %	**100 000**
Banque Laurentienne	22-05-99	22-08-99	4,42 %	**50 000**
Fonds d'indemnisation				
Dépôt à terme				
Banque Laurentienne	27-06-99	25-09-99	4,52 %	**100 000**
				800 000 $

Notes complémentaires (suite)

de l'exercice terminé le 31 juillet 1999

Note 5 — Débiteurs

	1999	1998
Comptes à recevoir		
Services aux membres	439 709 $	346 956 $
Groupement d'achats	249 278	153 627
Revenus de placements	160 091	74 230
Taxes de vente à recevoir	–	100 775
Avances sur dépenses	5 175	1 400
	854 253 $	676 988 $

Note 6 — Stocks

	1999	1998
Volumes	95 828 $	53 138 $
Équipement informatique	38 892	31 749
Groupement d'achats	106 658	127 292
Téléphonie	13 854	16 664
	255 232 $	228 843 $

Note 7 — Placements

	1999	1998
Fonds d'administration générale		
Parts du Fonds Cormel, au coût (valeur marchande : 761 040 $, 1998 : 735 103 $)	750 000 $	750 000 $
Fonds de réserve		
Parts du Fonds Cormel, au coût (valeur marchande : 2 002 582 $, 1998 : 1 987 500 $)	2 000 000	2 000 000
	2 750 000 $	2 750 000 $

Note 8 — Immobilisations

	1999			1998
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Corporelles				
Terrain	200 000 $	– $	200 000 $	200 000 $
Bâtisse	852 104	328 027	524 077	529 800
Mobilier et équipement	533 138	345 905	187 233	239 800
Matériel informatique	309 225	213 771	95 454	92 500
	1 894 467 $	887 703 $	1 006 764 $	1 062 100 $

Note 9 — Créditeurs

	1999	1998
Fournisseurs	482 409 $	2 203 368 $
Salaires courus	–	19 140
Remises statutaires	34 151	16 332
Taxes de vente à payer	5 005	–
	521 565 $	2 238 840 $

Note 10 Virements interfonds

Virements interfonds:

Transferts du fonds d'administration générale:

a) 74 763 $ (105 851 $ en 1998) ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer les acquisitions.

b) 0 $ (877 663 $ en 1998) a été transféré au fonds de réserve.

Note 11 Investissement du fonds d'administration générale

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil provincial d'administration, le Groupement d'achats de la CMEQ a l'obligation de rembourser les montants investis par le fonds d'administration générale pour rendre opérationnel ce service offert aux membres. De plus, suite à une seconde résolution adoptée par le Conseil provincial d'administration le 22 novembre 1996, cet investissement est dorénavant composé des déficits accumulés par le Groupement d'achats depuis sa création (196 340 $ au 31 juillet 1998), plus les coûts de financement de l'inventaire, plus les coûts de financement du fonds de roulement, s'il y a lieu, et est assujetti au taux de base de la Banque du Canada au 1er août de chaque année. De plus, la totalité des surplus d'opérations non redistribués aux membres sera dorénavant affectée au remboursement de l'investissement financé par le fonds d'administration générale.

	1999	1998
Solde de l'investissement à être remboursé au début de l'exercice	196 340 $	203 231 $
Financement du fonds de roulement	12 131	9 012
Intérêts pour l'exercice	11 780	10 161
	220 251	222 404
Mise de fonds additionnelle (remboursement)	(2 120)	(26 064)
Solde de l'investissement à être remboursé à la fin de l'exercice	218 131 $	196 340 $

Note 12 Éventualité

Au cours de l'exercice, une poursuite de l'ordre de 3 400 000 $ a été intentée contre la Corporation et un de ses employés. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la Corporation pourrait, le cas échéant, devoir verser. Cependant, tous dommages compensatoires inclus dans cette poursuite seraient couverts par une police d'assurance. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

Note 13 Instruments financiers

Risque de crédit:

La Corporation procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses au moment où les comptes sont jugés douteux.

Ligne de crédit:

La Corporation dispose d'une ligne de crédit bancaire maximale de 100 000 $. La ligne de crédit au taux de base plus 0,5 % est garantie par un placement temporaire de 100 000 $.

Risque de taux d'intérêt:

La Corporation utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Note 14 Incertitude découlant du [illegible] l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Fonds d'administration générale
États des résultats par service
de l'exercice terminé le 31 juillet 1999

	Sections	Communications	Informatique	Juridique	Technique	Groupement d'achats	Affaires commerciales et marketing
Coût des marchandises vendues	– $	81 738 $	488 232 $	11 835 $	110 383 $	1 001 050 $	23 068 $
Salaires et avantages sociaux	–	218 160	206 120	289 322	231 586	146 911	118 786
Papeterie et frais de bureau	–	1 065	3 038	3 543	1 339	1 224	657
Frais de poste et d'expédition	–	20 425	9 998	7 567	1 394	39 233	1 164
Promotion et déplacements	–	5 205	10 739	3 153	5 644	9 440	10 614
Comités	–	964	–	97 869	12 241	–	–
Abonnements et formation	–	1 264	723	6 191	2 331	546	1 385
Honoraires professionnels	–	–	–	55 836	–	–	–
Dépenses d'opération	–	34 266	34 266	47 973	27 413	27 409	13 706
Remises aux sections	84 107	–	–	–	–	–	–
Remboursement de la dette au fonds d'administration	– $	– $	– $	– $	– $	2 120 $	– $
TOTAL DES CHARGES	84 107	363 087	753 116	523 289	392 331	1 227 933	169 380
TOTAL DES PRODUITS	1 553 717 $	188 490 $	794 632 $	198 276 $	202 943 $	1 227 933 $	119 370 $
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ACTIVITÉ	**1 469 610 $**	**(174 597) $**	**41 516 $**	**(325 013) $**	**(189 388) $**	**– $**	**(50 010) $**

Écono-confort	Congrès	Magazine Électricité Québec	ExpolectriQ	Santé et sécurité au travail	Location de locaux	Administration	Direction générale	Total
12 371 $	116 895 $	313 936 $	– $	– $	– $	5 835 $	– $	2 165 343 $
156 695	–	103 799	–	34 503	–	255 629	293 486	2 054 997
3 789	–	141	–	35	–	2 094	27 503	44 428
54 271	–	–	–	5 809	–	3 455	3 260	146 576
–	–	7 794	–	6 800	–	1 500	67 503	128 392
–	1 389	–	–	–	–	11 193	149 304	272 960
–	–	1 931	–	–	–	1 392	320	16 083
–	–	–	–	–	–	–	18 430	74 266
20 560	–	27 457	–	6 856	35 309	47 973	27 413	350 601
–	–	–	–	–	–	–	–	84 107
– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	2 120 $
247 686	118 284	455 058	–	54 003	35 309	329 071	587 219	5 339 873
405 993 $	99 273 $	416 508 $	– $	54 003 $	6 825 $	91 218 $	– $	5 359 181 $
158 307 $	**(19 011) $**	**(38 550) $**	**– $**	**– $**	**(28 484) $**	**(237 853) $**	**(587 219) $**	**19 308 $**

Revenu de placements	210 516 $
Excédent final des produits sur les charges du fonds d'administration générale	**229 824 $**